

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE.

- 1.1 Identification de la préparation: **DESTOP LIQUIDE
DEBOUCHEUR SURPUISSANT**
- 1.2 Identification de la société: RECKITT BENCKISER FRANCE
15 rue Ampère,
91748 MASSY CEDEX
France
☎: 01 69 93 17 00
Fax: 01 69 93 19 99
- Services techniques: RECKITT BENCKISER FRANCE
Recherche & Développement,
98 route de Sours,
BP 835,
28011 CHARTRES CEDEX
France
☎: 02 37 24 78 00
Fax: 02 37 24 78 47
- 1.3 Appel d'urgence: **ORFILA
☎ 01 45 42 59 59**

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- Nature: Préparation aqueuse destinée au débouchage des siphons et des canalisations.
- Aspect: Liquide de couleur violette avec odeur d'ammoniaque
- Composants contribuant au danger:

Nom	# CAS	# EINECS ELINCS	Composition	Symboles de danger	Phrase de risque
Soude caustique	1310-73-2	215-185-5	20 % 243 g par bidon de 1 L	C	R35
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	215-647-6	1 % 12 g par bidon de 1 L	C, N	R34, 50

- C Corrosif
- N Dangereux pour l'environnement
- R35 Provoque de graves brûlures
- R34 Provoque des brûlures
- R50 Très toxique pour les organismes aquatiques

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

PEUT CAUSER DE GRAVES BRULURES ET DE PROFONDES CREVASSES si en contact avec des parties du corps.

C – Corrosif. Contient de la soude caustique.

- Contact avec les yeux: Le contact avec les yeux peut provoquer des dommages irréversibles pour les yeux.
- Contact avec la peau: Le contact avec la peau peut provoquer de graves brûlures chimiques.
- Inhalation: L'inhalation de vapeurs peut provoquer l'irritation du système respiratoire.
- Ingestion : L'ingestion peut provoquer de graves dommages irréversibles, voire même mortels.

4. PREMIERS SECOURS

**LA RAPIDITE DES SECOURS EST ESSENTIELLE.
OBTENIR IMMEDIATEMENT LE CONCOURS D'UN MEDECIN**

- Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau (au moins 15 minutes) et consulter un médecin.
- Contact avec la peau: Rincer abondamment à l'eau (au moins 15 minutes). Si une irritation persiste, consulter un médecin
- Ingestion: Rincer abondamment la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Appeler d'urgence un médecin et lui montrer l'emballage.
- Inhalation: Faire respirer le patient à l'air libre et consulter un médecin.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas d'accident ou de malaises, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

La composition de la préparation est déposée auprès du Centre Anti-Poisons de Paris:

CENTRE ANTI-POISONS HOPITAL FERNAND WIDAL
200 rue du Faubourg St Denis
PARIS CEDEX 75475
Tel: 01 40 05 48 48
Fax: 01 40 05 41 93

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produit non combustible. Le contact avec certains métaux peut produire un dégagement de gaz hydrogène inflammable. Le contact avec certains composants chimiques organiques peut causer des réactions violentes, voire des explosions. En cas de soudure ou d'opération de découpage à l'aide d'un générateur d'arc électrique, faire particulièrement attention à ne pas générer d'hydrogène par électrolyse de la solution de soude.

- ❑ Moyens d'extinction: Pas d'exigences spécifiques.
- ❑ Produits de combustion dangereux: Oxydes d'azote, gaz ammoniac.
- ❑ Moyens de protection en cas d'incendie : Appareils respiratoires et vêtements de protection adéquats.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Voir sections 8 et 13. Assurer une protection personnelle adéquate pendant l'évacuation des produits.

- ❑ Petites quantités (± 1 L): Diluer le produit à l'eau, le rejeter à l'égoût.
- ❑ Moyennes & grandes quantités: Absorber les matières avec du sable, de la terre, de la sciure de bois ou tout autre matériel inerte et transférer l'ensemble dans un container adéquat pour évacuation. Laver abondamment la surface d'épandage à l'eau.

En cas de dispersion/évacuation de grandes quantités de produit par les canalisations d'égout, il convient d'avertir les autorités compétentes.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Manipulation: Ne pas transvaser
- 7.2 Stockage: Ne pas stocker à proximité de produits ou de préparations à caractère acide.
Eviter le contact avec l'aluminium, l'étain, le zinc et leurs alliages.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- ❑ Précautions d'emploi : DANGER. Produit corrosif. Contient de la soude caustique. Provoque de graves brûlures. Conserver sous clé et hors de la portée des enfants. Utiliser hors de la présence des enfants. Ne pas transvaser. Ne jamais utiliser de récipient intermédiaire lors de l'utilisation ou du stockage. Ne pas ré-utiliser le récipient vide, le rincer et le reboucher avant de le jeter. Empêcher l'accès aux sanitaires en cours de traitement. Eviter le contact avec les yeux. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. En cas d'absorption par accident, appeler d'urgence un médecin (ou le centre anti-poisons) et montrez-lui ce récipient. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux. Ne pas utiliser sur l'aluminium.

- ❑ Mode d'emploi : Déboucher avec précaution comme indiqué sans comprimer le flacon. Verser doucement un demi flacon même s'il y a de l'eau stagnante (pour WC et grosses canalisations tout le flacon). Reboucher soigneusement le flacon après usage et avant de le jeter. N'ajouter ni eau bouillante ni aucun autre produit. Laisser agir 1/2 heure. Dans les cas difficiles, renouveler et laisser agir toute la nuit. Rincer abondamment (surtout WC à fosse septique). Protéger vos mains, yeux et visage.

- ❑ Valeurs limites d'exposition: Les valeurs ci-après sont tirées des fiches de données de sécurité des fournisseurs de matières premières.

Pour l'hydroxyde de sodium: (soude caustique)	STEL = 2mg/m ³ (UK, Belgique) VME = 2mg/m ³ (France)
Pour l'hydroxyde d'ammonium:	LTEL 8 hr TWA = 17mg/m ³ (UK) STEL = 24mg/m ³ (UK)

9. PROPRIETES CHIMIQUES ET PHYSIQUES

- ❑ Etat physique: Flacon plastique contenant une préparation aqueuse caustique.
- ❑ Odeur: Odeur répulsive d'ammoniaque
- ❑ Couleur: Produit violet
- ❑ Solubilité à l'eau: Oui en toutes proportions
- ❑ Masse volumique: 1.217 g/cm³
- ❑ pH: > 13.5
- ❑ Point éclair: > 100°C

10. STABILITE ET REACTIVITE

- ❑ Stabilité: Pas d'instabilités connues dans les conditions normales d'utilisation.
- ❑ Réactions dangereuses: La neutralisation avec un acide se fait avec un fort dégagement de chaleur.
- ❑ Produits de décomposition: Dégagement d'hydrogène avec certains métaux (Aluminium, zinc, étain et leurs alliages) à température élevée. Gaz ammoniac.
- ❑ Matières à éviter: Peut réagir violemment si mis en contact avec des acides et des hydrocarbures chlorés. NE PAS MELANGER AVEC D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES MENAGERS ; produit hautement réactif avec l'aluminium, le zinc, l'étain, et les alliages de ces métaux, de nature à produire du gaz hydrogène inflammable. Peut réagir sur les résidus de sucre et former du monoxyde de carbone.
- ❑ Autres matières à éviter: Cuivre, cadmium et leurs alliages, mercure, chlore et hypochlorites (composés javellisants).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Provoque de graves brûlures; inhalation irritante et absorption très dangereuse.

□ Hydroxyde de sodium

LD 50 orale, rat : 350 mg/kg

Irritation:

Oculaire, lapin : 44µg, sévère

Oculaire, lapin : 1 mg/30s, sévère

- Contact avec les yeux: peut causer une perte de vision, **corrosif aux yeux**, lésions cornéennes, cause des brûlures sévères
- Contact avec la peau: corrosif à la peau, peut causer des brûlures sévères
- Inhalation aigue: peut être mortel si inhalé, destructif pour les tissus des membranes muqueuses, peut causer des blessures retardées aux poumons peut causer des symptômes similaires a ceux d'un rhume ordinaire, incluant frissons et congestion des sinus
- Ingestion: brûlures sévères à la bouche, la gorge et l'oesophage
- Effets d'exposition chronique: inhalation répétée des poussières peut résulter en une pneumonie, contact répété avec la peau peut résulter en la destruction des tissus (cicatrices)

□ Hydroxyde d'ammonium

LD50 orale rat: 350 mg/kg;

Irritation:

Oculaire, lapin: 250 µg; sévère

Inhalation rat LC50: 2000 ppm/4-hr (gaz ammoniac)

- Contact avec les yeux: irritant grave, peut causer la cécité, cause des brûlures sévères.
- Contact avec la peau: un contact prolongé et/ou répété peut causer une dermatite qui est caractérisée par une sécheresse et un érythème; peut causer des ampoules, cause des brûlures sévères
- Absorption par la peau: peut être mortel si absorbé
- Inhalation aigue: peut causer une pneumonite chimique, peut être mortel si inhalé, peut occasionner un oedème pulmonaire et une bronchite, destructif pour les membranes muqueuses, destructeur pour la voie respiratoire supérieure
- Ingestion: peut être mortel, brûlures sévères à la bouche, la gorge et l'oesophage.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Non classé. Biodégradable. N'engendre pas de bioaccumulation.

Ecotoxicité:

- **Hydroxyde de sodium:** Les concentrations supérieures à 10 ppm, surtout en eau douce ou à $\text{pH} \geq 10.5$ peuvent être fatales au poisson et organismes aquatiques. Le produit peut causer des dommages à la flore aquatique et à la végétation.
 - Poisson: *Oncorhynchus mykiss*: LC 50 96hr 45,5 mg/l (pH = 8)
Gambusia affinis: LC 50 96hr 72 mg/l (pH > 10)
 - Mollusques/crustacés: EC 80 48hr 33-100 mg/l (pH > 10)
 - Daphnie: létale 156mg/l (9,1 < pH < 9,5)
 - Algues: létale (pH > 8,5)

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Par l'utilisateur: Mise à la poubelle de l'emballage vide après rinçage et rebouchage.
- Quantités importantes: Destruction par un organisme spécialisé. (Stocks non marchands)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Règlement transport terrestre: ADR UN 1824, hydroxyde de sodium en solution. Classe 8, 42^{0b}
- Règlement transport maritime: IMDG UN 1824, hydroxyde de sodium en solution. Classe 8 groupe d'emballage II
- Règlement transport aérien IATA: UN 1824, hydroxyde de sodium en solution. Classe 8 groupe d'emballage II
- Numéro ONU: UN 1824

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Préparation dangereuse.

Directive du Conseil du 7 juin 1988 concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses (88/379/CEE).

Transcrite par l'arrêté modifié du 21 février 1990.

Les mentions suivantes figurent sur l'étiquette:

- C **Corrosif. Contient de l'hydroxyde de sodium (Soude caustique) solution 20%.**

- R35 Provoque de graves brûlures

- S1/2 Conserver sous clé et hors de portée des enfants
- S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un spécialiste
- S25 Eviter le contact avec les yeux
- S27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé
- S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
- S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage
- S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin
(si possible lui montrer l'étiquette)

Récipient muni d'une fermeture de protection à l'usage des enfants et possédant dans sa partie inférieure un symbole tactile de danger.

16. AUTRES INFORMATIONS

- DESTOP est une marque déposée.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.